

N° 15

Arborer l'espace public

Résumé : Planter deux cèdres dans le contrebas de la promenade de l'église.

Coût : 2 500 €

Zone géographique : Partie basse de la promenade de l'église



Descriptif technique :

Les espaces autour de la liaison douce, créée en tout début 2023 et maintenant dénommée « Promenade de l'église », sont destinés à devenir le poumon vert de notre commune. Si la partie haute relativement aplanie, proche de l'église et du presbytère, est prévue pour des événements et comme lieu de jeux, la partie basse en dénivelé est envisagée comme un espace arboré (mini-parc). Pour cela, la plantation de 2 cèdres sur cet espace est proposée.

Le choix du cèdre s'est imposé dans la continuité des autres cèdres de la promenade et des jardins avoisinants.